

AXXON

Edition n° 29 • Février '16

MAGAZINE

Magazine pour et par les kinésithérapeutes

Axxon et Handicap International : main dans la main p. 14 • Promotion de la qualité : nouvelle période de (ré)enregistrement p. 24 • Un café avec Bernard Jacquemin p. 28

Une école
de kinésithérapie
au Bénin / p.27



Les membres d'AXXON
reçoivent aussi
AXXON **Exclusif**,

l'édition qui fait
le plein d'infos
professionnelles

Rendez-vous sur
www.axxon.be



Axxon, association professionnelle pour tous les kinésithérapeutes

Curalia repense l'assurance pension



CuraNova: le contrat INAMI innovant de Curalia **Pour être prêt pour le futur!**

Curalia est au service des prestataires de soins depuis 48 ans.

>>> Vous avez des questions concernant le Statut Inami ?

Contactez-nous!

Vous souhaitez un rendez-vous ou un conseil ?

Un conseiller peut venir chez vous, sans engagement.

02/735 80 55 ou info@curalia.be

Un début d'année sur les chapeaux de roues

2015 fut une année pleine et le début de 2016 annonce une nouvelle cuvée du même acabit. C'est pourquoi nous sommes bien décidés à entamer cette dernière sur les chapeaux de roues ! Il y a encore du pain sur la planche avant que toutes nos revendications ne soient rencontrées : soyez certains que, comme toujours, nous mettrons toute notre énergie au service de la kinésithérapie.

Pour cela, nous avons également besoin de vous ! Votre soutien nous permet d'avoir les armes nécessaires pour donner à notre profession la reconnaissance qu'elle mérite. L'une de vos bonnes résolutions cette année devrait être de devenir membre de votre association de défense professionnelle : il en va de la pérennité de la kinésithérapie.

En plus de nous aider à améliorer vos conditions de travail et à conférer à notre beau métier la place qu'il mérite dans le secteur des soins de santé, les membres d'Axxon bénéficient de nombreux avantages. Ceux-ci vous sont brièvement exposés dans cet *Axxon Magazine* ainsi que sur notre site web www.axxon.be.

Via nos différents canaux de communication, nous vous tenons informés de tout ce qui concerne notre secteur d'activité. N'hésitez pas à réagir à ces informations: votre avis est primordial à nos yeux et vos propositions constructives sont les bienvenues !

Pour faire face à l'actualité chargée qui nous attend, nous pouvons notamment compter sur notre nouvelle assistante administrative, qui se présente à vous dans ces pages et qui fera tout pour vous épauler et répondre à vos questions.

Enfin, vous trouverez également dans ce numéro un compte-rendu de ce qu'Axxon a pu obtenir et finaliser en 2015 ainsi que ce pour quoi il faut continuer à se battre en 2016.

Bonne lecture et excellente année à toutes et à tous.

Fabienne Van Dooren

Secrétaire générale Axxon Qualité en Kinésithérapie

redaction@axxon.be



***Toute notre
énergie est mise
au service de la
kinésithérapie***

« Votre santé, notre priorité »

Toujours soucieux de l'écologie ainsi que du bien être de ses utilisateurs, giroflex, fabricant Suisse spécialiste en sièges de bureau ergonomiques lance une nouvelle collection de sièges « **giroflex Adapt** ». Cette dernière innovation a été mise au point afin d'améliorer les performances physiques et mentales de ses utilisateurs de jour comme de nuit.



Avec son design contemporain et sa variété de couleurs, cette nouvelle collection s'intègre parfaitement dans différents types d'environnements tels que ; les salles blanches, les espaces radiologie, les services 24H, les services IRM, les centres de revalidation, les bureaux et salles d'attente. Cette nouvelle gamme propose également des sièges pour des personnes souffrant de coxarthrose ainsi que pour les laboratoires, les cabinets médicaux et de kinésithérapie.

Les multiples variantes d'équipements et la simplicité des possibilités de réglages répondent aux besoins individuels pour que la « position assise » avec tabourets et sièges ergonomiques, contribue activement à faciliter le travail et cela grâce à leur excellent confort d'assise et à leur ergonomie inégalable. Celle-ci est assurée par une division en deux zones de l'assise (patente giroflex) : la partie arrière du profil d'assise soutient le bassin et la colonne vertébrale, la partie avant assure une bonne circulation du sang dans les jambes. Chaque produit est également certifié selon les normes en vigueur et en fonction de l'industrie choisie.

Pour en faire l'expérience, n'hésitez pas à nous rendre visite dans notre showroom ou de nous contacter à l'adresse citée ci-dessous.



QUALITE | INNOVATION | SWISSNESS | ERGONOMIE | DURABILITE

1872 – 2015

giroflex
designed to work

Giroflex SA · Rue Neerveld 109 · B-1200 Bruxelles - 02/761.20.20

Horaire d'ouverture : de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00

www.giroflex.com
nancy.debecker@giroflex.be

Sommaire



10 **AXXON EN ACTION**
LES 5 PRIORITÉS DE LA
CONVENTION ACTUELLE:
ÉTAT DES LIEUX

14 **EXXTRA** AXXON ET
HANDICAP INTERNATIO-
NAL: MAIN DANS LA MAIN

19 **EXXTRA** SMART BRACE,
L'ORTHÈSE DU GENOU
INTELLIGENTE

24 **REFLEXE QUALITE**
PROMOTION DE LA QUA-
LITÉ : NOUVELLE PÉRIODE
DE (RÉ)ENREGISTREMENT

26 **EXXTRA** LES AVANTAGES
POUR LES MEMBRES

27 **EXXTRA** UNE ÉCOLE
DE KINÉSITHÉRAPIE AU
BÉNIN

28 **RELAXX** UN CAFÉ AVEC...
BERNARD JACQUEMIN

AXXON MAGAZINE

Publication de l'asbl Axxon

FÉVRIER 2016

TRIMESTRIEL
ANNÉE 8 – N°29
IMPERIASTRAAT 16
1930 ZAVENTEM
BUREAU DE DÉPÔT : BRUGES X

NUMÉRO D'AGRÈMENT : P910669

ÉDITEUR RESPONSABLE

JOHAN HESELMANS
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM

RÉDACTEURS EN CHEF

FABIENNE VAN DOOREN (FR)
MICHEL SCHOTTE (NL)
REDACTION@AXXON.BE

COORDINATION GÉNÉRALE

KAREN THIEBAUT

COPYWRITING

KAREN THIEBAUT
SÉBASTIEN KOSZULAP

TRADUCTION

EMILY VAN COOLPUT, ERIK VERTRIEEST

CONCEPT ET RÉALISATION

ABLECARE BVBA

IMPRESSIION

DIE KEURE PRINTING BRUGES

AXXON

IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM
T 02 709 70 80 – F 02 749 96 89
WWW.AXXON.BE
NUMÉRO DE COMPTE POUR LES
COTISATIONS
BE51 3631 0868 1062

CRÉDITS PHOTOS

STUDIO TILBORGHS
ISTOCKPHOTO
WWW.SHUTTERSTOCK.COM

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données. Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession. © Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Première pose d'une prothèse totale de hanche en ambulatoire en Belgique



À la mi-janvier, la Clinique Saint-Jean à Bruxelles est devenue le premier hôpital belge à poser une prothèse totale de hanche en ambulatoire grâce à l'intervention du Dr Etienne Willemart, chef du service d'orthopédie.

Cette technique pratiquée en chirurgie de jour permet au patient d'arriver le matin et de repartir le soir même. Le patient continue sa révalidation à domicile, sous la supervision d'un kiné et de son médecin généraliste et peut reprendre ses activités professionnelles quelques jours plus tard. Une intervention innovante "qui permet notamment de réduire les coûts pour notre système de soins de santé", souligne l'hôpital dans un communiqué.

L'intervention, courante en Belgique, nécessite habituellement un séjour hospitalier de

cinq à sept jours. Cette pose en ambulatoire, dont l'opération dure environ une heure, a été rendue possible grâce à "une technique opératoire mini-invasive des dispositifs médicaux et instruments de pose performants et au protocole de soins 'Rapid Recovery'". "Tous les patients ne sont pas candidats à la mise en place d'une prothèse totale de hanche en mode ambulatoire. Ceci est décidé au cas par cas par le chirurgien orthopédiste en concertation avec le patient et son médecin généraliste. Certaines conditions doivent être remplies, notamment la proximité du patient avec la Clinique, l'implication de son entourage médical dans sa révalidation et la motivation du patient lui-même", a précisé le directeur général, le Dr Benoît-Philippe Hermans.

Source : Journal du Médecin

Les engins à roulettes, responsables de nombreux traumatismes

Les petits scooters, planches et patins à roulettes sont responsables d'un nombre non négligeable d'accidents. Les traumatismes crâniens et les blessures aux membres sont les principaux dangers.

Une étude menée par des chirurgiens pédiatres et urgentistes de 2 hôpitaux de Brisbane (Australie) illustrent ce propos. Ils ont fait le relevé sur 1 an des enfants hospitalisés au moins 24 h pour un traumatisme lié à l'un de ces engins. Pendant la période d'étude, 849 enfants ont été hospitalisés pour traumatisme et pour 45 (5,3 %) d'entre-eux, ce dernier était lié à l'utilisation d'un engin à roulettes. Six patients parmi ces 45 ont été admis en soins intensifs et 5 avaient des blessures considérées comme

graves : 4 enfants sont décédés : ils utilisaient un scooter.

Scooter et planche à roulette, les principaux coupables

La majorité des accidents résultaient de l'utilisation d'un scooter (23/45, 51 %) ou de planches à roulettes (21/45, 47 %), 1 seul étant lié à des patins à roulettes tandis que rollers ou trottinettes motorisées n'avaient jamais été en cause. 76 % sont des garçons et la durée médiane d'hospitalisation a été de 2 jours.

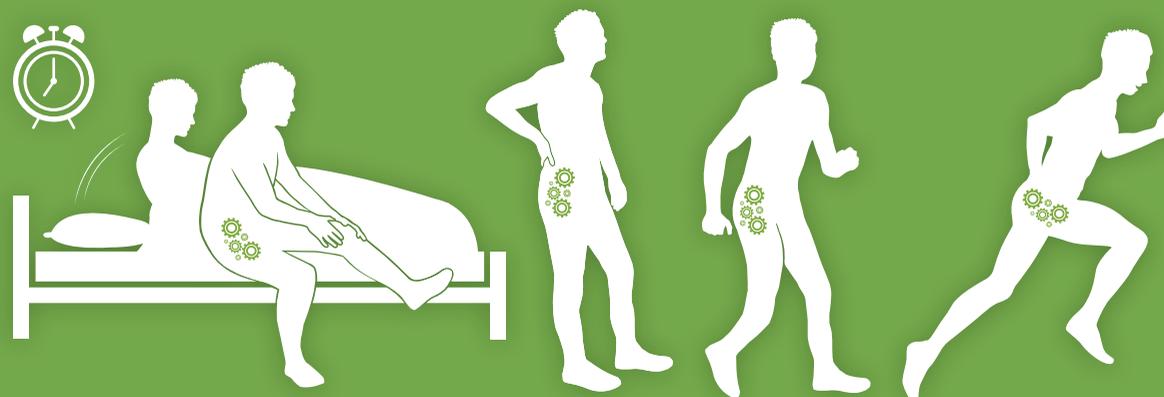
Un total de 113 blessures a été enregistré chez ces patients, 78 % d'entre eux en ayant plus d'une. Les fractures des membres étaient les plus nombreuses : membres supérieurs (15), inférieurs (15), suivies des fractures du crâne (5), de

la colonne (2). Les autres blessures étaient des lacerations (7), des saignements intracrâniens (5) et des blessures viscérales (5), sans compter les contusions bénignes. Seuls 3 enfants sur 11, pour lesquels le port du casque était documenté, en portaient un.

Les engins à roulettes « de loisir » sont donc responsables d'un nombre significatif de blessures chez l'enfant, probablement sous-estimé dans ce travail qui n'a concerné que des structures publiques. Le port d'un casque et de protections des genoux et poignets devrait être systématique.

Auteur: Pr Jean-Jacques Baudon
Source: www.jim.fr - 01/02/2016

NOUVEAU



VOS PATIENTS ONT DU MAL À DÉMARRER LE MATIN?



RECOMMANDEZ OSTEOPHYTO EN COMPLÉMENT DE VOTRE TRAITEMENT

- ✓ À utiliser en cas de raideurs matinales
- ✓ Pour entretenir la souplesse des articulations
- ✓ À base de gingembre & curcuma



OSTEOPLUS
continuez à bouger en toute liberté

Irlande : un seul registre d'état pour protéger les titres de kinésithérapeute et thérapeute physique

Roland Craps

La différenciation dans la reconnaissance des titres professionnels «physiothérapeute» et «thérapeute physique» est un problème particulier en Irlande et en Irlande du Nord.

Depuis plus de 10 ans, nos collègues irlandais tentent d'obtenir la protection légale de ces qualifications professionnelles dans un même registre, en tant que partie de la kinésithérapie.

En effet, il y a une confusion pour la population au moment de décider à qui s'adresser pour son traitement et cela peut entraîner un risque réel pour la santé publique.

Les personnes qui sont actuellement décrites comme des «thérapeutes physiques» ont reçu une autre formation (plus faible) que les kinésithérapeutes reconnus. Il va donc leur être conseillé de choisir un autre titre. Chez nous, ils pourraient éventuellement être comparés à des «thérapeutes de mouvement» (sic). Vous retrouverez ci-dessous une explication détaillée et claire de Ruaidhri O'Connor, CEO de ISCP (l'association professionnelle irlandaise).

The ISCP has been campaigning for many years to have both titles protected in law. The situation in Ireland is that, in the absence of state regulation, a number of private institutions began training people in a variety of part-time courses of widely varying lengths to qualify as "physical therapists" in the past twenty five years. All of these courses include only the musculoskeletal area of physiotherapy and do not provide any training in the areas of neurology or cardio respiratory.

The problem is that the public think the two professions are the same when clearly they are not (this is partially because they are the same in the rest of the world including Northern Ireland).

The only way to eliminate the confusion and maximise public protection is to protect both titles under one register for use by members of the physiotherapy profession.

Physiotherapists are not trying to stop physical therapists in Ireland from working, but that they work under a different title to eliminate the confusion and the risk to public safety.

State regulation of the profession is about to be introduced and it currently provides for the protection of the physiotherapist title only.

The ISCP has launched a political lobbying campaign to achieve the protection of the two titles in one state register. This includes an online petition of support. The ISCP wishes to thank Axxon for circulating the petition to its members, and all colleagues in Belgium who signed this petition for their support.

On January 25th, the Irish Society of Chartered Physiotherapists received formal confirmation that Minister for Health, Leo Varadkar, has decided to protect both titles in one register. This momentous decision is what the ISCP has been seeking for many years.

Ruaidhri O'Connor, CEO ISCP



LE BCIG KINESITHÉRAPIE FASCIALE VOUS INVITE:



JEUDI 21 AVRIL de 19.00h à 22.00h
Soirée pratique: L'approche fasciale des douleurs de nuque aspécifiques.
Lieu: Centre Columban, Chemin de Vieuxart 162, 1300 Wavre (Louvranges)

JEUDI 16 JUIN 2016 de 19.00H à 22.00H
Soirée pratique: Optimisation de la qualité du mouvement comme valeur ajoutée pour la rééducation de la stabilisation et du renforcement musculaire dans le cadre de l'école du dos.
Lieu: Centre Columban, Chemin de Vieuxart 162, 1300 Wavre (Louvranges)

VENDREDI 14 à DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016
Congres: Le Fascia, le tissu méconnu
Lieu: Centre Culturel "De Zandloper" Kaasmarkt 75, 1780 Wemmel

Plus d'informations et inscription: www.fascia.be

FORMATION EN ORTHOKINESIE

FORMATION EN 2 MODULES DE 4 JOURS

La formation en Orthokinésie remet en question de nombreux préjugés culturels et thérapeutiques en kinésithérapie, ostéopathie, podologie et orthodontie. Elle propose aux thérapeutes de nouvelles approches de rééducation, tout de suite applicables en cabinet.

Recherchez les causes des déséquilibres avec la Posturologie Dynamique : analyse biomécanique sur le terrain lésionnel (posture et/ou dynamique), analyse des chaussures, analyse des pieds (adaptateurs, amortisseurs, propulseurs, équilibrateurs), analyse de la dentition et des ATMs, analyse des yeux.

Réduquez avec les premiers traitements orthopédiques actifs : postural, podal, maxillo-facial fonctionnel et oculomoteur.

Manipulez en « dynamique » : la seule technique qui réajuste les tissus mous en mouvement et en pleines tensions. Elle corrige le geste lésionnel (intérêt dans le sport) rapidement et efficacement (10 minutes en moyenne). La thérapie manuelle orthokinésique est avant-gardiste puisqu'elle tient compte des variations toniques d'un muscle selon son activité (sachant qu'un muscle n'a pas la même tension en décubitus, debout et en mouvement).

Cette méthode est complémentaire à la posturologie classique, à l'ostéopathie et aux thérapies manuelles.

NOS DATES DE FORMATION
Module 1 : Lyon : 04-05-06-07 Février 2016 - Paris : 31 Mars et 01-02-03 Avril 2016 - Luxembourg : 26-27-28-29 Mai 2016 - Bordeaux : 09-10-11-12 Juin 2016 - Genève : 08-09-10-11 Septembre 2016 - Bruxelles* : 22-23-24-25 Septembre 2016 - Bergame : 06-07-08-09 Octobre 2016 - Paris : 10-11-12-13 Novembre 2016 - Huy : 24-25-26-27 Novembre 2016
 * dispensé en néerlandais et français

Module 2 : exclusivement dispensé à Genève, Luxembourg et Beauraing
 Genève : 10-11-12-13 Mars 2016 - Luxembourg : 23-24-25-26 Juin 2016 - Genève : 08-09-10-11 Décembre 2016 - Beauraing : 15-16-17-18 Décembre 2016

INSCRIPTIONS : secretariat@orthokinesie.com www.orthokinesie.com

ORTHOKINESIE INTERNATIONAL ACADEMY

Les 5 priorités de la convention actuelle: état des lieux

Luc Vermeeren-Michel Schotte

Début 2015, une convention a été finalement conclue entre les kinésithérapeutes et les organismes assureurs au terme de négociations rendues extrêmement pénibles par le manque de moyens financiers. Cet accord portant sur une durée d'un an mettait en avant cinq grandes priorités. Celles-ci ont été sélectionnées par Axxon au regard de l'exigence de stricte neutralité budgétaire formulée par le gouvernement en ce qui concerne les nouvelles initiatives.

1. Les visites à domicile

L'objectif était de donner au kinésithérapeute le droit de décider de la nécessité de traiter un patient à domicile. La procédure antérieure débouchait en effet trop souvent sur des complications administratives ou des limitations thérapeutiques.

Ce projet prioritaire a pu être réalisé. L'adaptation nécessaire a été intégrée à la nomenclature depuis le 1er novembre 2015.

La prochaine étape dans ce dossier sera évidemment de revoir l'indemnité de déplacement.

2. Les outliers

Les mesures concernant les prestataires « hors normes » (outliers) figuraient déjà dans la nomenclature, mais la perception des amendes correspondantes ne bénéficiait pas directement à la kinésithérapie, puisque ces montants étaient reversés dans le budget général. Le but était donc de ramener les moyens récupérés dans le giron de la kinésithérapie.

Ce projet prioritaire a été réalisé.

3. La mesure des « 85 % » pour la perception du ticket modérateur

Début 2015, la perception des tickets modérateurs a fait l'objet d'un contrôle pour la seconde fois. Et il s'est de nouveau avéré que quelque 2.000 collègues ne respectaient pas la règle des 85 %. La sanction généralement admise résidait dans l'exclusion du conventionnement – correspondant, pour les prestataires concernés, à une perte du statut so-

cial, de la prime télématique et à une diminution de 25% du remboursement des soins dispensés. Axxon a demandé que les dossiers concernés soient soumis à un examen attentif avant que cette mesure radicale ne soit effectivement mise en application.

De plus, un certain nombre de considérations juridiques s'opposent à une telle mesure : même si une action devait être entreprise par le Service du Contrôle Administratif et qu'une sanction devait être formulée par le Service d'Évaluation et de Contrôle Médicaux (SECM), celle-ci ne pourrait pas être appliquée dans la pratique au vu de son caractère disproportionné par rapport à la faute.

Le SECM examine actuellement les possibilités pour définir une procédure de sanctions simplifiée en vue d'adapter la législation en la matière. Les dentistes connaissent les mêmes difficultés pour faire appliquer cette mesure.

Ce dossier prioritaire a donc eu pour effet la dénonciation des implications juridiques de l'application des critères de la nomenclature et de la convention.

4. La réorganisation du statut social Inami (1ère phase)

Le statut social Inami est une forme d'épargne-pension dont bénéficient les prestataires de soins conventionnés en échange du respect des tarifs prévus dans l'accord.

L'objectif de ce dossier était de parvenir à une harmonisation entre la kinésithérapie et les autres secteurs concernés par le statut social Inami. Tant les médecins que les pharmaciens bénéficient en effet d'un système échelonné en fonction de leur activité ou de leur statut de conventionne-



ment (complet ou partiel). Aligner notre système sur ce principe permettait de revaloriser la prime des collègues travaillant à temps plein dans leur cabinet de manière neutre pour le budget, tel que demandé par l'Inami.

Les seuils d'activité suivants détermineront le montant de la prime pour 2015:

- Prime complète pour un minimum de 3.000 prestations/an ou 72.000 valeurs M = 2.475 € ;
- Prime intermédiaire pour un volume d'activité de 2.300 à 2.999 prestations par an (55.200 à 71.999 M) = 1.850 € ;
- Prime de base pour 1.500 à 2.299 prestations par an (36.000 M à 55.199 M) = 1.400 €.

Ce projet prioritaire sera réalisé dès que l'arrêté royal correspondant aura été publié.

La 2ème phase du dossier «Statut social» sera présentée lors des prochaines négociations.

Nomenclatures K et R

Les kinésithérapeutes qui exercent dans le cadre des nomenclatures K et R sont également tenus au respect de ta-

rifs prédéfinis. Il est donc important qu'ils puissent bénéficier d'un statut social INAMI avec des critères et primes identiques.

Pour que les conditions puissent être satisfaites, les prestations doivent être enregistrées sous le nom du prestataire concerné.

Forfait

Les kinésithérapeutes qui exercent dans un cadre où des forfaits fixes sont attribués en contrepartie de prestations à temps plein ou à temps partiel et/ou qui effectuent des prestations dans le cadre des nomenclatures K ou M et qui ont adhéré à la convention entre les mutuelles et la profession devraient également pouvoir bénéficier de ce système moyennant le respect de certaines conditions.

Attention :

Collègues cumulant statuts salarié et indépendant :

La prime cumulée est plafonnée au montant de la prime complète. Pour les salariés, on tient compte des heures de travail qui figurent sur le contrat de travail (montant égal à celui de la prime prévue pour la nomenclature M à raison de 1/2 - 3/4 - 1/1).

5. Harmonisation de la quote-part personnelle

Axxon a posé dans le cadre de ce débat les constats suivants :

- l'objectif du ticket modérateur est de limiter les prestations inutiles ;
- la kinésithérapie doit rester accessible à tout citoyen, quelle que soit sa condition financière, sociale ou médicale.

Notre secteur a pleinement satisfait à ces principes dans le passé, comme en témoignent la diminution constante du ticket modérateur moyen depuis 2004 (-37%) et l'augmentation du nombre de patients pris en charge.

Dans le cadre de l'harmonisation, il convient également d'être attentif à la simplification administrative et de s'efforcer d'accroître la transparence de la contribution personnelle du patient.

Lorsque le groupe de travail s'est réuni le 20 octobre, Axxon a soumis la proposition suivante aux organismes assureurs (OA) sur base des facteurs qui déterminent l'importance de la contribution personnelle du patient :

Au niveau du statut du patient :

- Remboursement au taux ordinaire : maintien des critères concernant les bénéficiaires ordinaires et les bénéficiaires de l'intervention majorée (accord des OA).
- Remboursement au taux exceptionnel (statut E, bénéficiaire hospitalisé après intervention orthopédique/neurologique, réanimation, sortie de l'hôpital mais besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne) : maintien chez les bénéficiaires du tarif préférentiel avec statut E (OA : suppression du système du « taux exceptionnel »).

Au niveau du prestataire :

- remboursement inférieur de 25 % pour les patients en cas de recours à un kinésithérapeute non conventionné : supprimer cette inégalité (pas d'accord des OA).

Au niveau du cadre :

- La rubrique I (cabinet) est favorisée vis-à-vis des autres cadres d'activité au travers d'une quote-part personnelle plus faible : maintenir ce système (accord des OA).
- Aligner la rubrique II (soins à domicile) sur le niveau de remboursement de la rubrique I pour les bénéficiaires du taux préférentiel (les OA demandent un délai de réflexion).

- Autres rubriques : maintenir la différenciation cf. AR 14/09/1984 (les OA demandent un délai de réflexion).

Au niveau de la pathologie :

- Sur base du contingentement actuel des prestations bénéficiant d'un remboursement normal, en tenant compte du statut du patient (bénéficiaire ordinaire ou statut préférentiel) :
 - C = 18 prestations
 - Périnatal = 9 prestations: aligner sur remboursement C (accord des OA)
 - FA = 60 prestations: remboursement équivalent à C (OA: maintien du niveau de remboursement actuel)
 - FB = 60 prestations: remboursement équivalent à C (OA : maintien du niveau de remboursement actuel)
 - Introduction FC = les 90 premières prestations de l'actuelle liste E sont remboursées suivant les modalités FA/FB (envisageable pour les OA)
 - Statut palliatif = nombre de prestations illimité avec remboursement intégral: la définition de base du statut palliatif est inadaptée (accord des OA: chercher une solution, mais très délicat d'un point de vue aussi bien juridique que moral)
 - Prestations E: après les 90 premières prestations en FC, passage au taux de remboursement plus élevé propre au statut E, exclusivement pour les patients bénéficiant d'un statut préférentiel. Les bénéficiaires E sans statut préférentiel sont remboursés suivant le système FC (les OA demandent un délai de réflexion).

Fin 2015, deux mesures étaient provisoirement acceptables pour les deux parties:

1. suppression de l'intervention à taux exceptionnel de l'assurance
2. réévaluation du remboursement de la kinésithérapie périnatale au niveau des prestations courantes

Contrairement aux organismes assureurs, qui souhaitent réinvestir les moyens ainsi dégagés dans une réduction supplémentaire de la quote-part personnelle, **Axxon propose de les utiliser pour gommer le déséquilibre qui s'est développé au fil du temps entre la revalorisation des honoraires et la diminution de la quote-part personnelle.**

Ce dossier prioritaire est encore en négociation. Les recommandations de la ministre De Block du 25 janvier 2016 à la Commission de convention laissent la possibilité de consacrer ces fonds aux honoraires.



Kinevia & CPM

Thérapie active & Mobilisation Passive Continue



VOTRE PREMIER CHOIX POUR LA REHABILITATION

· APPAREILS & ACCESSOIRES ·

Demandez gratuitement votre essai du Kinevia et Smart Handle



Smart Handle

Mesurer est de savoir!

- Rétroaction en temps réel
- Fixer des objectifs



Thérapie par le froid et par le chaud



www.sprofit.com | info@sprofit.com | 089 710 400

Axxon et Handicap International: main dans la main

Votre association de défense professionnelle et Handicap International ont décidé de bien débuter l'année 2016 : c'est avec joie que nous pouvons vous annoncer la collaboration qui unit à présent Axxon et la célèbre organisation non-gouvernementale.

Fruit du partage de nombreuses valeurs communes, il résultera de ce rapprochement divers avantages pour les membres d'Axxon.

Les kinésithérapeutes représentent une profession clé pour Handicap International: la réadaptation est en effet au cœur des actions menées par l'as-

sociation indépendante depuis sa création. Le lien entre celle-ci et le secteur de la kinésithérapie est donc naturellement fort. Un enjeu clair lié au recrutement de professionnels de la réadaptation est d'ailleurs d'actualité.

Handicap International est active dans une soixantaine de pays et envoie no-

tamment sur le terrain des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes ou encore des orthoprothésistes afin de venir en aide aux personnes handicapées, que ce soit dans les situations d'urgence comme après le séisme au Népal ou pour des projets à plus long terme.



Les Prés d'Or

Formation

Drainage lymphatique manuel

&

Kinésithérapie «autour» du Cancer du sein et d'autres Cancers

Une femme sur 8 est atteinte d'un Cancer du sein.

Le Kinésithérapeute peut être un relais de choix dans l'équipe pluridisciplinaire pour accompagner ces patientes avant, pendant et après les soins médicaux.

Module Printemps 2016 : 05.03 – 19.03 – 16.04 – 30.04 – 21.05.2016

Module Automne 2016 : 24.09 – 08.10 – 22.10 – 19.11 – 03.12.2016

Formation assurée par **Bénédicte DOR** – Kinésithérapeute

40 années de pratique en DLM

Renseignements

www.lespresdor.be & info@lespresdor.be

04 342 30 14 – 0473 948 239



Les Ateliers de la Kinésithérapie

FORMATIONS
BERNADETTE DE GASQUET

Plagiocéphalie
Prévention et traitement des déformations du crâne du nouveau-né

Abdominaux revus par le Fitball

Stretch-Yoga

Obstétrique et Protection du périnée en pré, per et post-partum

Abdominaux
Arrêtez le massacre !

Renseignements & dates

www.sfer.be - Pol Dumont
Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51

Lieux des cours

Centre de Médecine Spécialisée
Boulevard Saintelette 92
B-7000 MONS

CHU Ambroise Paré
Boulevard Kennedy 2
B-7000 MONS

TOUTES NOS AUTRES FORMATIONS

Formation spécialisée en posturologie

Thérapie manuelle en pelvi-périnéologie

Nouvelle approche rééducative des pathologies du complexe oro-facial et de l'A.T.M.

Rééducation des troubles vestibulaires, de l'équilibre et des vertiges

Bien être autour de la naissance :

gymnastique pré et post natale, gymnastique hypotensive et préventive des prolapsus

Formation complète en périnéologie (CHU Ambroise Paré - Mons)

Formation en kinésithérapie sexologique : « Harmonie et santé sexuelle »

Formation animée par Pascal De Sutter et ses collaborateurs

NOS DATES SONT SUR WWW.SFER.BE

Mais bien plus que « réparer des corps », les équipes d'Handicap International « réparent des vies » en aidant les personnes handicapées à retrouver une place dans la société, afin qu'elles retrouvent leur autonomie pour mener une vie digne.

Outil précieux permettant de témoigner des actions menées sur le terrain, de montrer comment est utilisé l'argent provenant des donateurs et d'informer le public sur les actions menées en Belgique et dans le

monde, le magazine d'Handicap International paraît quatre fois par an (en mars, juin, septembre et novembre).

Dès à présent, **les membres d'Axxon** peuvent s'abonner gratuitement à celui-ci: un excellent moyen de se tenir au courant du travail mené par des kinésithérapeutes partout dans le monde et de partager ces informations avec sa patientèle, en mettant par exemple le magazine à disposition dans sa salle d'attente.

Les lecteurs peuvent ainsi découvrir:

- des petites infos, des infographies, des chiffres pour résumer l'actualité du terrain;
- de belles images des projets menés;
- la présentation d'un projet spécifique: un centre d'appareillage au Cambodge, l'amélioration de la santé des mamans et enfants à Kinshasa;
- des témoignages d'expatriés, de bénéficiaires;
- des articles de fond sur des thèmes chers à l'association comme la réadaptation, la lutte contre les mines ou sur un projet plus particulier;
- la promotion des actions menées en Belgique: courses, actions de sensibilisation, de récolte de fonds...

Vous souhaitez vous abonner gratuitement au magazine d'Handicap International ? Rendez-vous sur notre site web www.axxon.be > Membres > Avantages > Webshop



FYSIONOTES

Le logiciel pour votre cabinet kiné

| Seul ou en groupe | Cabinet multidisciplinaire |

FYSIOCLOUD Hosting sur serveur rigoureusement protégé.

- Où que vous soyez, ayez accès à toutes les possibilités de votre logiciel et ce simultanément avec les autres kinésithérapeutes du cabinet: idéal pour plusieurs lieux de pratique ou à la maison.
- Accessible 24h sur 24: pas besoins de laisser un pc allumé pour atteindre votre base de données.

PhysioTools Online

2.300 exercices présentés visuellement avec des photos et des vidéos. Vous pouvez créer et sauvegarder des exercices et les lier aux patients dans Fysionotes.

Google Sync

Synchronisation automatique avec l'agenda de Fysionotes. Possibilité d'un agenda par thérapeute.

052 42 49 37 | www.fysionotes.be | info@hvhsystems.be

VOICI CE QUE VOUS RECEVEZ POUR LES COTISATIONS SOCIALES EN 2016

Chaque trimestre, vous payez des cotisations sociales. Vous constituez ainsi des droits en tant que physiothérapeute, des droits qui vous permettent de bénéficier d'une aide à différents moments importants de votre vie.

INTERRUPTION DE FORCE MAJEURE

Sans charge de famille: € 1.092,36 par mois
Avec charge de famille: € 1.431,80 par mois

SOINS DONNÉS À UN PROCHE MEMBRE DE LA FAMILLE GRAVEMENT MALADE

Interruption complète: € 1.092,36 par mois
Interruption partielle (≥ 50%): € 546,18 par mois

NAISSANCE

1ère naissance ou adoption: € 1.223,11
Naissance suivante: € 920,25

MALADIE ET ACCIDENT

Remboursement de vos frais médicaux via la mutuelle

ENFANTS

Allocation mensuelle
1ère enfant: € 90,28
2ème enfant: € 167,05
3ème enfant: € 249,41
Supplément d'allocation pour orphelin: € 346,82

POUR LES MAMANS

Allocation de maternité: € 449,32 par mois
Titres-services:
105 titres pour les femmes exerçant une activité d'indépendante

FAILLITE

Sans charge de famille: € 1.092,36 par mois
Avec charge de famille: € 1.431,80 par mois

INCAPACITÉ DE TRAVAIL

Allocation, via la mutuelle, de € 33,80 à € 55,07 par jour

PENSION

Pension minimum sur base annuelle (pour une carrière de 45 ans)
Ménage: € 17.181,61
Survie: € 13.073,68
Isolé: € 13.108,32

KIOSQUE

SHOP

xerius

Vous trouverez davantage d'informations ainsi que les conditions détaillées sur: www.xerius.be/droits-physiotherapeute

Du sang neuf chez Axxon, pour mieux vous servir

Sébastien Koszulap

L'aile francophone d'Axxon a le plaisir de compter en ses rangs une nouvelle assistante administrative.



Dominique Vanden Broeck a en effet pris ses fonctions depuis la mi-décembre et c'est avec le sourire qu'elle vous assistera dans votre pratique quotidienne.

Laissons-la se présenter en quelques mots:

"Je viens de Strombeek-Bever. Francophone de langue maternelle, je parle couramment le néerlandais et j'ai également de bonnes notions d'anglais.

Ma dernière expérience professionnelle a commencé en février 2001 et s'est terminée en août 2015 dans une société d'informatique spécialisée en solutions de sécurité réseau.

J'ai hâte de collaborer avec vous et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions, en faisant le maximum pour vous être utile."

Toute l'équipe d'Axxon lui souhaite la bienvenue et beaucoup de succès au sein de l'association professionnelle!

Vous pouvez contacter Dominique par téléphone au 02/709.70.80 ou par email via info.fr@axxon.be

Nouvel horaire du secrétariat	
Mardi	10h00-18h00
Mercredi	08h15-16h15
Jeudi	08h15-12h15

Allégez votre administration avec Kinplus/Kin&/Geskiné!



Les trois logiciels Corilus pour kinésithérapeutes Kinplus, Kin& et Geskiné sont labellisés et **donnent droit à la prime annuelle de l'INAMI.**

Très faciles à utiliser, ces logiciels sont des outils indispensables pour la gestion de cabinet pour le kiné travaillant seul, les utilisateurs multiples ou les centres de kinésithérapie. Modulaire et configurable par rapport à votre méthodologie, Kinplus/Kin&/Geskiné prévoient la **récupération automatique des données de la carte d'identité électronique (eID).**

Kinplus/Kin&/Geskiné vous sont proposés par Corilus, fournisseur de solutions informatiques pour les professions (para)médicales.

Plus d'info sur Kinplus/Kin&/Geskiné et Corilus? Visitez www.corilus.be.



Corilus sa • Rue C. Hubert 23 • 5032 Les Isnes • Tél +32 (0)81 77 99 30
Votre Account Manager Jean François Dessart:
GSM 0478 99 14 91 • jean-françois.dessart@corilus.be

Smart brace, l'orthèse du genou intelligente

Bert Bonroy

Le projet Motex a pour objectif de développer des matières textiles intelligentes susceptibles d'être utilisées dans la revalidation des pathologies du genou, mais aussi d'apporter un feedback utile au patient et au kinésithérapeute.

À l'heure où la technologie est devenue omniprésente, les appareils deviennent non seulement de plus en plus compacts, puissants et intelligents mais aussi de plus en plus portables, ce qui permet souvent de les utiliser durant nos activités quotidiennes. Ces technologies dites portables ou « mettables » (de l'anglais « wearables ») ne cessent aujourd'hui de gagner en importance dans nos loisirs – en particulier les très populaires traceurs ou suiveurs d'activité (Jawbone, Fitbit, Microsoft band...) qui permettent, via une application et/ou un smartphone, de suivre l'évolution d'une série d'actions ou de paramètres tels que la marche, le vélo, le pouls...

Reste à présent à savoir si les milliers d'applications déjà disponibles peuvent également être utilisées dans le secteur des soins de santé. C'est de cette interrogation qu'est né le projet de recherche Motex (MONitoring TEXTile), qui s'est donné pour objectif de développer des textiles intelligents susceptibles d'être utilisés dans la revalidation et la prévention des pathologies du genou. Les travaux sont réalisés par un consortium international composé de Mobilab, Centexbel, Fraunhofer IZM et FKT.

Il existe déjà à l'heure actuelle une grande quantité de traceurs capables de reconnaître efficacement des activités telles que la marche et de fournir à l'utilisateur une série d'informations utiles. On observe également que la technologie peut désormais être intégrée aux vêtements (Sensoria, Hexoskin...). L'équipe de recherche Motex veut à présent combiner ces évolutions afin de développer des applications capables de nous renseigner non seulement sur le nombre de mouvements réalisés (quantité), mais aussi sur la manière dont la personne sollicite son genou (qualité).

Mobilab¹ (Geel, Belgique) est un centre d'expertise multidisciplinaire qui réalise des recherches en sciences appliquées situées à l'intersection du domaine du bien-être et de la technologie. **Centexbel**² (Gand, Belgique), le centre technique et scientifique de l'industrie belge du textile, est actif dans le domaine de l'intégration de senseurs aux textiles et aux techniques de production textile. **Fraunhofer IZM**³ (Berlin, Allemagne) est un centre d'expertise dans le domaine de la miniaturisation des technologies électroniques et de leur intégration aux matières textiles. **Forschungskuratorium Textil**⁴ (Berlin, Allemagne), enfin, est la confédération des industries allemandes du textile et de la mode.

L'objectif principal de Motex est d'intégrer la technologie à des vêtements qui devront permettre d'enregistrer de façon à la fois précise et confortable chaque flexion et extension du genou, puis de transmettre ces données au smartphone de celui qui les porte. L'utilisateur peut ensuite consulter tout simplement ses exercices de revalidation sur son téléphone par le biais d'une application (développée par **PegusApps**⁵ et **Cubigo**⁶). Le caractère utilisable de la technologie appliquée constitue également un important point d'attention dans le cadre de ces recherches. C'est pour cette raison que le « laboratoire vivant » **Licalab**⁷ (un espace d'expérimentation permettant de tester un produit en conditions

- 1 www.mobilab.be
- 2 www.centexbel.be
- 3 www.izm.fraunhofer.de
- 4 www.textilforschung.de
- 5 www.pegusapps.com
- 6 www.cubigo.com
- 7 www.licalab.be



WWW.MOTEX-RESEARCH.EU

réelles) a lancé en tant que partenaire de Mobilab une séance de co-création visant à s'assurer dès le départ que les nouveaux développements tiennent compte des besoins des utilisateurs – comprenez les patients mais aussi les chirurgiens orthopédiques ou kinésithérapeutes responsables de leur plan d'entraînement/de révalidation.

Motex en révalidation

Ces séances de co-création ont mis au jour une série de points d'attention que l'on peut classer en deux grandes catégories. La première touche au confort du textile intelligent ; tant les patients que les professionnels de la santé préféreraient par exemple que la technologie soit intégrée à une orthèse plutôt qu'à un véritable vêtement. La seconde catégorie concerne la convivialité de l'application pour smartphone, qui doit être relativement simple et fournir des informations concises sur les activités exécutées ; le programme est considéré comme un coach qui rappelle au patient qu'il doit effectuer un exercice et comment y procéder. Il est très important pour les professionnels que l'information qui en découle soit simple et facile à interpréter.

C'est pour cette raison que les instigateurs de Motex ont décidé de se concentrer sur la mise au point d'une « orthèse intelligente ». Il suffira alors au kinésithérapeute de définir un programme d'exercices que le patient pourra consulter via l'application : il pourra ainsi avoir un aperçu des exercices à effectuer

et disposera même d'une vidéo illustrant comment les réaliser correctement. Au cours de l'exercice, le système lui permettra également de surveiller si les mouvements du genou se situent dans les limites de flexion et d'extension qui lui sont imposées. Enfin, toutes ces données seront traitées et présentées sous une forme claire et spécialement adaptée au patient et au kinésithérapeute par le biais d'une application en ligne, afin qu'ils puissent suivre ensemble l'évolution de la révalidation.

Motex aujourd'hui

Les recherches sont actuellement à un stade bien avancé et les premiers tests en conditions réelles sont prêts à être lancés. Ces prochains mois, un certain nombre de patients seront recrutés par le biais du service d'orthopédie de l'AZ Herentals⁸ afin de participer à cette phase du projet. Il s'agira de personnes ayant reçu récemment une prothèse totale du genou, qui seront suivies par leur kinésithérapeute à l'aide de l'orthèse et de l'application Motex. À ce niveau, nous voulons surtout tester la convivialité et l'applicabilité de la technologie en pratique, en vue de rendre son utilisation quotidienne possible dans un avenir proche.

Ces recherches sont possibles grâce au soutien de l'Institut flamand pour la science et la technologie et au programme Cornet (IWT/CORNET-130954).

8 www.orthopedieherentals.be

MOUVEMENT FONCTIONNEL AVEC OMNIA³



Découvrez la puissance de l'entraînement fonctionnel

Dans la plupart des programmes de rééducation, de prévention et d'entraînement spécifique, les exercices fonctionnels sont essentiels. Pour une condition physique optimale, la puissance, l'endurance, la stabilité, la flexibilité, la coordination et la rapidité doivent être entraînées. OMNIA™ (qui signifie 'tous ou tout' en latin) offre ces possibilités d'entraînement et peut répondre aux besoins les plus variés des patients, quel que soit leur niveau d'entraînement.

Une solution efficace pour votre espace d'entraînement

OMNIA³ est un modèle compact, murale et inamovible. Il s'intègre parfaitement dans la gamme des exercices fonctionnels proposés à vos patients.

Pour une bonne posture et un mouvement adéquat

Grâce à OMNIA™, les utilisateurs peuvent effectuer des exercices pour toutes les chaînes cinétiques et tous les modèles de mouvements primaires. Les exercices peuvent être adaptés à tous les niveaux et être repris selon les différents groupes-cibles en physiothérapie ou en rééducation.

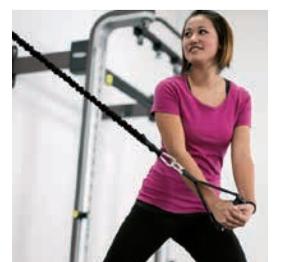
Complétez votre concept d'entraînement fonctionnel

Une large gamme d'outils et d'accessoires est disponible pour la pratique des entraînements fonctionnels. Avec Omnia 3, vous trouverez toujours l'accessoire approprié pour mettre au défi vos patients et vos thérapeutes.

Un système d'attache spécialement conçu, vous permettra la mise en place et le retrait des accessoires de manière simple et aisée.

Vous souhaitez en savoir plus sur OMNIA™ ?

www.technogym.com



TECHNOGYM BENELUX - TEL: +31 (0)10 - 422 3222

TECHNOGYM
The Wellness Company

Une kiné belge aide des grands brûlés au Soudan du Sud

Griet Ryckeboer

Pendant six semaines, Lieselotte Vlaeminck a renforcé l'équipe de Handicap International au Soudan du Sud. Elle y a soigné les survivants de l'explosion d'un camion-citerne et nous livre depuis Juba le récit émouvant de Mary, « une adolescente courageuse au sourire communicatif » à qui elle a appris que le handicap ne doit pas entraver les projets de vie.

De novembre à mi-décembre 2015, Lieselotte est venue partager son expertise avec l'équipe de Handicap International à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Cette kinésithérapeute belge y réalise un travail qu'elle qualifie de « rempli de défis, auprès de col-

lègues sympas ». Elle aimerait pouvoir rester plus longtemps, mais son travail en Belgique la rappelle doucement. Elle a en effet son propre cabinet à Sint-Amansberg, où elle soigne des personnes qui ont des difficultés à se mouvoir.

A Juba, elle travaille à la revalidation des patients brûlés. Il s'agit presque exclusivement des survivants de l'explosion d'un camion-citerne qui s'est renversé dans la nuit du 16 septembre 2015 sur la route reliant Juba à Maridi, à environ 350 km de la capitale.



© Lieselotte Vlaeminck / Handicap International



L'équipe de Handicap International au Soudan du Sud. Lieselotte est la 2^e sur la gauche, 1^{ère} rangée.
© Camille Gillardeau / Handicap International

C'est Jacqueline, la voisine de Mary, qui lui a proposé d'aller récupérer du combustible qui s'échappait du camion-citerne. Lorsqu'elles sont arrivées sur place, plus d'une centaine de riverains étaient déjà occupés à remplir leurs bidons. Mary reprenait la route avec son jerrycan rempli à ras bord lorsqu'elle a entendu une explosion, à une cinquantaine de mètres derrière elle. Elle s'est sentie projetée dans l'air et est retombée lourdement sur le sol. Le bidon qu'elle tenait à la main avait, lui aussi, explosé.

Au moins 186 personnes sont mortes lors de cette explosion, qui a fait un nombre encore plus important de blessés graves. Mary y a perdu les quatre doigts de la main droite et la partie supérieure du pouce. Sur sa main, une importante plaie ouverte ne guérissait pas spontanément et pour

cette raison, de la peau saine devait être prélevée sur sa jambe et greffée sur la blessure. Elle a donc été transportée au Juba Teaching Hospital, avec une soixantaine d'autres grands brûlés, pour y être opérée.

« Une jeune fille et des rêves d'avenir »

« J'ai rencontré Mary à l'hôpital lors des thérapies de groupe quotidiennes que Handicap International organise afin de permettre aux patients de récupérer leur mobilité », témoigne Lieselotte. La kinésithérapeute se souvient de l'enthousiasme avec lequel Mary faisait bouger sa main bandée. Après dix jours, les pansements ont été retirés et Mary a commencé les exercices individuels intensifs. « Ensemble, nous

avons fait des exercices pour qu'elle apprenne à utiliser à nouveau son bras droit et sa main droite dans les tâches quotidiennes », explique Lieselotte. « Tout au long des thérapies, elle me racontait qu'elle aimerait ouvrir un petit magasin dans l'aile de l'hôpital où nous faisons la rééducation. Mary est une jeune fille qui a des rêves d'avenir plein la tête. »

Même si Lieselotte a encore du pain sur la planche à Juba, la thérapie de Mary est à présent terminée. « Demain, elle reprend l'avion pour Maridi. Après une hospitalisation de deux mois et un accompagnement quotidien, elle est prête à rentrer chez elle et y retrouver sa famille, ce qui la réjouit énormément ! » conclut la kinésithérapeute belge, ravie d'avoir contribué à la revalidation de la jeune fille.

Promotion de la qualité : nouvelle période de (ré)enregistrement 01/01/2016 – 31/12/2018

Eline Frencken



La 1^{ère} période d'enregistrement de la promotion de la qualité s'est terminée le 31 décembre 2015. Dans le premier dossier de votre portfolio PE-online personnel, vous retrouverez vos activités dans le cadre du système d'amélioration de la qualité. Vous pouvez également y consulter votre statut relatif aux critères de cette période. Le 1^{er} janvier 2016, un deuxième dossier a été créé dans votre portfolio PE-online : celui-ci s'étend sur la période 2016-2018.

Au début de la nouvelle période de (ré)enregistrement 2016-2018, il y a 2 possibilités :

→ A. Statut suffisant :

Vous répondez aux critères de la 1^{ère} période d'enregistrement 2011-2015 : vous êtes repris dans le registre de la qualité. Passez à l'**étape 1** ci-dessous.

→ B. Statut insuffisant :

Vous ne répondez pas aux critères de la 1^{ère} période d'enregistrement 2011-2015 : vous n'êtes pas repris dans le registre de la qualité. Passez alors à l'**ETAPE 2**.

ETAPE 1 – Réenregistrement

Vous répondez aux critères de la période précédente (2011-2015) et vous êtes repris dans le registre de la qualité. Pour y rester, suivez les étapes ci-dessous pendant la période s'étendant du 01/01/2016 au 31/12/2018:

1. Remplir le questionnaire de base (ainsi que le questionnaire comparatif en 2018).
2. Rassembler **chaque année** au moins 50 unités de formation continue (UFC).
Vous totalisez ainsi au minimum 150 UFC au cours de la période de réenregistrement de 3 ans.
3. Participer **chaque année** à 1 peer review (PR), c'est-à-dire une concertation intercollégiale.
Durant cette période de 3 ans, vous participerez donc à 3 PR au total.

Période de réenregistrement

1 x l'enquête auprès des patients & 1 x 2 listes de conformité

2016

1 questionnaire de base
50 UFC + 1 peer review

2017

50 UFC + 1 peer review

2018

questionnaire comparatif
50 UFC + 1 peer review

4. Remplir 2 listes de conformité (checklists).
Vous ne remplissez celles-ci qu'une seule fois pendant la période de 3 ans.
5. Effectuer une enquête auprès de vos patients et compléter l'auto-évaluation.
Vous n'effectuez cette tâche qu'une seule fois endéans les 3 ans.
Les kinésithérapeutes ayant uniquement le statut de salarié et ne pouvant pas réaliser d'enquête auprès de leurs patients réalisent l'auto-évaluation et suivent une session dont le thème sera défini plus tard.

Si vous ne répondez pas aux critères de l'année écoulée, vous disparaîtz du registre de la qualité. Passez alors à l'**ETAPE 2**.

ETAPE 2 – Nouvel enregistrement

Vous serez repris dans le registre de la qualité dès que vous aurez atteint les critères suivants :

1. Remplir le questionnaire de base.
2. Rassembler au minimum 50 UFC.
3. Participer à 1 peer review.
4. Remplir 2 checklists.
5. Effectuer une enquête auprès de vos patients et compléter l'auto-évaluation.

Les kinésithérapeutes ayant uniquement le statut de salarié et ne pouvant pas réaliser d'enquête auprès de leurs patients réalisent l'auto-évaluation et suivent une session dont le thème sera défini plus tard.

Vous avez 3 ans pour réaliser ces critères.

Pour rester dans le registre de la qualité, il suffira d'entamer la période de réenregistrement via l'ETAPE 1. Celle-ci débute le 1er janvier suivant l'année à laquelle vous avez répondu aux critères.

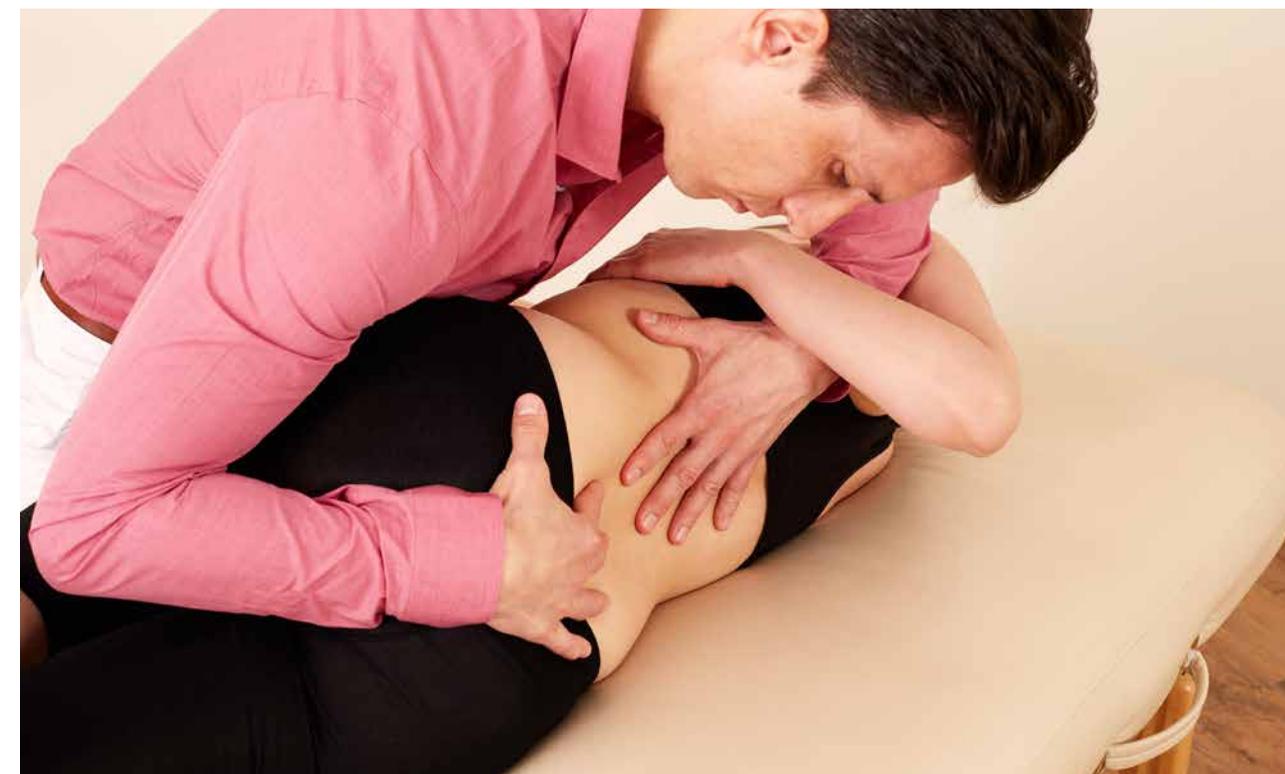
Exemple: Le 20/09/2016, vous répondez aux critères d'enregistrement. Votre période de réenregistrement de 2 ans débute le 01/01/2017 jusqu'au 31/12/2018.

Ceci implique que vous répondez encore aux critères suivants (avant le 31/12/2018) afin de rester dans le registre:

1. Vous rassemblez encore un minimum de 50 UFC par an.
2. Vous participez encore à 1 PR par an.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de Pro-Q-Kine: www.pqk.be.

Le système de promotion de la qualité en kinésithérapie, pour plus de reconnaissance de la profession et du kinésithérapeute au sein du secteur des soins de santé.



Avantages

Être membre d'Axxon vous donne accès à une série d'avantages que nous avons négociés pour vous. Cette liste d'avantages est en permanente évolution. Découvrez-les tous en ligne en vous rendant sur www.axxon.be. Identifiez-vous et cliquez sur la rubrique « Avantages ».



En collaboration avec **VAB auto-assistance**, nous offrons plusieurs formules de dépannage afin que vous puissiez vous déplacer sur la route en toute tranquillité d'esprit.



Axxon vous permet, grâce à **CCV**, d'avoir un terminal de paiement dans votre cabinet à prix intéressant.



CURALIA et **VAN HOOFF & SCHREURS** vous proposent toute une série de polices d'assurance.



Le versement Inami dans le cadre du statut social est à confier à **AMONIS** ou **CURALIA**, les partenaires privilégiés d'Axxon en la matière et qui gèrent exclusivement les assurances pension des médecins et pharmaciens.



PREMIUMDESK est une plateforme informatique qui, en tant que membre, vous est offerte gratuitement pour créer votre propre page web, votre agenda en ligne pour vos patients, une possibilité de backup, etc...



Premiumdeals est notre partenaire pour vos pleins de carburant Q8, Texaco, Octa+, Avia, Power et DCB.



Axxon a conclu un accord de coopération avec **ACCO** qui possède un département de littérature médicale et kinésithérapique.



CEBAM - Evidence Based Medicine – est la branche belge de la Cochrane Collaboration. Via Axxon, vous avez accès à un prix très avantageux à la littérature scientifique que CEBAM met à disposition.



Kinésithérapie Scientifique est un mensuel technique et pratique fait par des kinésithérapeutes pour des kinésithérapeutes. Soyez au fait de l'évolution de votre profession en prenant un abonnement annuel.



Gymna, **Osteoplus** et **Xerius** sont également, chacun dans sa matière, des partenaires privilégiés d'Axxon.



En collaboration avec **Randstad**, Axxon a développé une solution sur mesure pour tous les remplacements (temporaires) au sein de votre cabinet ou de l'établissement où vous exercez. Trouver un kiné qualifié pour un remplacement à temps plein ou à temps partiel devient un jeu d'enfant grâce à **AxxFlex** !



Axxon organise, en collaboration avec **LTD3**, une facturation dans le système tiers-payant. Vous encaissez le ticket modérateur, vous transmettez vos ASD à LTD3 qui facture le reste à la mutuelle du patient. Ceci pour une contribution de 2,48% (hors TVA) sur le montant facturé.



AxxLease, le service pour tous les membres d'Axxon dans le cadre de leurs investissements professionnels.



Les patients mauvais payeurs sont toujours problématiques. En tant que membre, vous pouvez faire appel à notre service de récupération d'honoraires **AxxonRECUP**.



Grâce aux accords qu'Axxon a conclus avec **Belmoca** et **Sip-Well**, nos membres et leurs patients peuvent profiter d'un café raffiné ou d'un verre d'eau rafraîchissant à des prix avantageux.

Une école de kinésithérapie au Bénin

Le Service de médecine physique et de réadaptation motrice de l'UCL Saint-Luc a participé pendant dix ans au développement d'une école de kinésithérapie au Bénin.

Dix kinésithérapeutes de Saint-Luc sont partis pendant plusieurs années à Cotonou, durant deux semaines prises sur leurs congés, pour dispenser des cours selon leur spécialité.

Aller enseigner c'est bien, prévoir la relève c'est encore mieux ! Il fallait prévoir le remplacement des professeurs belges par des kinésithérapeutes béninois. Chaque année, sur base d'un concours national, les meilleurs éléments sortis de l'école de Cotonou reçurent une bourse afin d'effectuer un Master en kinésithérapie et réadaptation à Louvain-la-Neuve. De retour au Bénin, ils assumèrent progressivement les cours de leur spécialité, supplantant petit à petit les enseignants belges.

Cette année, le processus est entièrement accompli : le dernier professeur belge a été remplacé. Tous les cours d'enseignement pratique en kinésithérapie sont désormais assurés par dix kinésithérapeutes béninois diplômés de l'UCL.

Les liens entre les Cliniques Saint-Luc et l'école béninoise ne seront pas coupés. Des formations continues sont organisées régulièrement à Cotonou pour continuer à parfaire le niveau de tous les kinésithérapeutes béninois ; la dernière en date s'est déroulée durant le mois de décembre 2015.

Olivier Jadin, kinésithérapeute formé à l'UCL et le Professeur Jacques De Nayer, chef du Service de médecine physique à l'époque, sont à l'origine de ce projet remarquable.

Source : Cliniques universitaires Saint-Luc



Un café avec... Bernard Jacquemin

Sébastien Koszulap

Dans notre rubrique « Un café avec... », nous vous proposons de découvrir les hommes et les femmes qui composent notre conseil d'administration au travers d'une série de questions tantôt professionnelles, tantôt plus personnelles. C'est aujourd'hui au tour de Bernard Jacquemin, administrateur de l'aile francophone, de se prêter à l'exercice.



seul dans mon propre cabinet, en choisissant mes horaires de travail et mes patients. Cela m'a aidé à tenir mes engagements en faveur de la défense professionnelle.

Je n'ai pas vu arriver les maisons médicales, les pratiques au forfait et les cabinets de groupe. Personnellement, je me vois mal travailler au sein de telles structures, mais je crains que la majorité des plus jeunes confrères doive s'y résoudre.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir endosser la fonction d'administrateur en sus de votre travail sans doute déjà très prenant ?

Durant des années, j'ai observé, j'ai laissé grandir mes enfants en étant le plus présent possible. J'ai poursuivi mon activité sportive (le cyclisme en compétition) et puis un jour, en 2006, j'ai fini par accepter ce que l'on me demandait depuis si longtemps : devenir administrateur au sein de mon association de défense professionnelle, l'APK (membre de l'AKB de l'époque, aux côtés de l'UKFGB).

J'y ai travaillé durant deux ans, jusqu'à ce que les différentes associations décident de fusionner et de donner naissance à Axxon, afin d'être plus fortes et de parler d'une seule voix. Nous retrouver tous réunis face aux défis de la kinésithérapie, quel projet fabuleux !

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le contexte dans lequel vous exercez la kinésithérapie ?

Depuis 32 ans, je suis kinésithérapeute indépendant à Schaerbeek, en Région bruxelloise.

Je consacre la matinée aux visites à domicile, puis je travaille à mon cabinet l'après-midi et parfois en soirée.

Tout en pratiquant une kinésithérapie générale, je me suis principalement orienté vers la rhumatologie. Éviter

une intervention chirurgicale à mes patients, c'est merveilleux ! La kinésithérapie ne peut donner que ce qu'elle a, mais c'est capital d'aller au maximum de nos possibilités.

Quelles sont les difficultés auxquelles ce domaine de la kinésithérapie doit faire face ?

Nous risquons d'arriver à la fin de la kinésithérapie en pratique libérale. Je mesure de plus en plus la chance qui m'a été donnée de pouvoir travailler

Quelles sont les tâches que vous avez réalisées depuis que vous êtes administrateur et quelles sont celles qui vous attendent à présent ?

Rapidement, on m'a demandé de représenter l'APK puis Axxon au sein de l'UNPLIB (Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique). Cela constitue pour moi l'occasion de défendre la kinésithérapie parmi les quatre piliers des professions libérales (juridique, chiffre, technique et santé). Le pilier santé, qui compte 10 professions de soins autour de la table en Commission de la santé, est actuellement le plus développé. Depuis 2 ans, j'occupe la vice-présidence de l'UNPLIB : cela m'ouvre des portes pour positionner Axxon lors des discussions, notamment en Commission de la santé.

Bien sûr, je représente également Axxon à la Santé publique, au Conseil fédéral et à l'INAMI, plus précisément au Conseil technique et à la Commission des profils, que je préside.

Je suis membre des Commissions médicales provinciales et je m'implique au maximum dans chaque événement organisé par Axxon, en plus d'être spécifiquement en charge de la promotion d'Axxon en Province de Luxembourg, dans laquelle j'ai participé activement à la création de plusieurs GLEKs.

A votre avis, quel est le plus grand défi qu'Axxon va devoir relever ?

Axxon doit porter la kinésithérapie vers son exercice le plus noble.

Le pouvoir des mutuelles risque de nous étouffer : nous devons nous faire respecter et faire aboutir nos revendications. Si nous n'en avons pas les moyens, nous devons les prendre.

Comme partout, le principal problème est le financement. Nous devons peser plus lourd dans le budget des soins de santé.

Pour ce faire, nous devons former une équipe solide, comptant un maximum de membres : cela nous permettra d'être mieux respectés par les instances dirigeantes.



Comment vous y prenez-vous pour faire la promotion d'Axxon chez vos collègues qui ne sont pas encore membres ?

Ma priorité, c'est d'aller à la rencontre de chacun. Je veux occuper le terrain, être là pour écouter et éventuellement demander conseil aux confrères des localités les plus éloignées. Respecter l'idée de chaque collègue mais aussi bien expliquer les positions d'Axxon. Axxon, c'est l'affaire de tous : administrateurs, collaborateurs, membres et... futurs membres ! L'important, c'est de ne pas perdre de temps. Les informations nous concernent tous. C'est pour cette raison que je veux m'appuyer sur de bons « collaborateurs », ces soutiens locaux si utiles qui se positionnent entre les administrateurs et les membres.

Ils sont souvent appréciés et écoutés dans leur région et ils peuvent « rassembler » et convaincre de nouveaux membres. Je m'en suis rendu compte dans chacun des GLEKs que j'ai mis sur pied. Ces relais sont incontournables.

J'aime rencontrer les autres, avoir un contact humain autour de la même passion professionnelle. Je sillonne

principalement la Province de Luxembourg : j'ai l'impression de revenir un peu « chez moi », dans la mesure où mon père est originaire de Virton et que nous avons gardé une maison familiale près de Bouillon.

La fonction d'administrateur n'est-elle pas difficile à concilier avec votre vie privée ?

Mon secret, c'est un bon équilibre et une bonne hygiène de vie. Depuis 29 ans, je partage ma vie privée avec une épouse merveilleuse qui est toujours à mes côtés. Elle comprend mes tensions nerveuses les soirs de négociations difficiles. Quant à nos trois enfants, ils sont devenus grands à présent.

Ma femme m'oblige à garder mon activité sportive... pour ma condition physique, pour garder la forme. Ce n'est plus pour gagner des courses cyclistes, je peux même être battu par mes amis lors de nos promenades, là n'est plus l'essentiel. Je ne dois plus penser qu'à ma santé et à bien vieillir dans ma famille, en aidant ceux que j'aime... et les autres !

Et si c'était ça le vrai bonheur, à 57 ans ?

Ce mois-ci dans Axxon Exclusif...

La Commission de convention

Dans nos éditions précédentes, vous avez déjà pu faire connaissance avec certaines des commissions dans lesquelles Axxon est représentée. Ce mois-ci, c'est au tour de la Commission de convention de vous livrer tous ses secrets.

Dysfonctionnements temporo-mandibulaires et nomenclature de kinésithérapie : retour sur un accouchement difficile

Depuis le 1er novembre 2015, les dentistes ont la possibilité de prescrire des séances de kinésithérapie à leurs patients pour des problèmes touchant l'articulation temporo-mandibulaire. Bien de l'eau a toutefois coulé sous les ponts avant d'en arriver là !

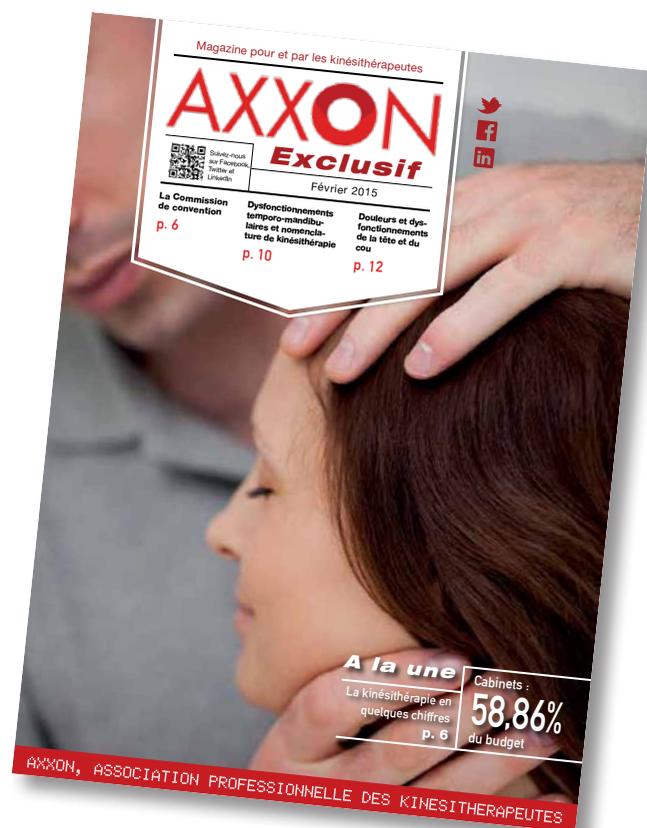
Douleurs et Dysfonctionnements de la Tête et du Cou

La tête est une entité fonctionnelle où les muscles sont proportionnellement les plus puissants du corps. Siège d'un ensemble neuro-musculaire complexe, elle ne peut être dissociée du cou, d'où peuvent provenir des tensions : c'est pourquoi on parle de Douleurs et Dysfonctionnements de la Tête et du Cou.

Découvrez *Axxon Exclusif*, notre édition spéciale réservée aux membres. Vous y trouverez :

- Une foule de sujets scientifiques
- Les derniers développements au niveau des Affaires Sociales et des Soins de Santé
- Les activités de défense professionnelle d'Axxon sur le terrain
- Les questions posées par les membres et la réponse d'Axxon

Vous trouverez le calendrier des formations, congrès, symposiums et autres événements sur notre site www.axxon.be



Amonis

Partenaire privilégié d'AXXON

Revenu garanti

- une couverture sur mesure en cas d'incapacité de travail

Assurance groupe et EIP

(Engagement Individuel de Pension)

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

Votre PLC (Pension Libre Complémentaire)

- 2,30% de taux de base en 2016
- 3,25% de rendement global net offert en 2014
- jusqu'à 60% d'avantages fiscaux
- la sécurité de votre famille

Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti



Amonis

- **Spécialiste** des avantages sociaux **INAMI** et de la **PLC** depuis près de 50 ans
- Couvertures spécifiques aux prestataires de soins



Contactez gratuitement l'un de nos conseillers au **0800/96.113**
www.amonis.be • info@amonis.be



NOUVEAU

FISIOWARM

TECAR thérapie par 'Radiofréquence'

TECAR = Transfert d'Énergie via des électrodes Capacitives et Résistives

La TECAR thérapie utilise la radiofréquence afin d'obtenir les effets suivants dans le corps du patient :

Rétablir et 'stimuler' le fonctionnement des cellules

- Perméabilité de la membrane cellulaire améliorée
- Mouvement accru des ions
- Rétablir l'équilibre électrique et chimique des cellules
- Stimuler les mitochondries pour augmenter la production d'ATP

Stimuler la production de chaleur endogène des tissus (Diathermie)

- Vasodilatation

Stimulation du système lymphatique

TECAR thérapie : appareils Fisiowarm

Des applications variées et efficaces dans vos traitements.

Combinez votre expertise, vos compétences manuelles et la thérapie par les exercices à la stimulation cellulaire, la microcirculation et à l'hyperthermie de la TECAR thérapie pour accroître l'impact de votre traitement !

De par leurs nombreux paramètres et accessoires, les **appareils Fisiowarm** permettent d'intégrer la TECAR thérapie dans vos traitements avec **la plus grande flexibilité**.

Commande

La commande se fait à l'aide de l'appareil ou encore d'une TABLETTE SAMSUNG, pour une liberté et facilité d'emploi optimale !



RESULTATS

- Régénération tissulaire accélérée
- Drainage
- Effet anti-inflammatoire
- Relaxation musculaire
- Soulagement de la douleur
- Amélioration de la mobilité

Demandez vite votre démonstration!

Gymna Siège Principal • Pasweg 6 C • 3740 Bilzen • tél. 089/510 550 • gymna@gymna.be
Gymna Gand • Jan Samijnstr. 23 • 9050 Gent • tél. 09/210 56 00 • gymna@gymna.be
Gymna Bruxelles • Imperiastr. 16 A • 1930 Zaventem • tél. 02/709 03 90 • gymna@gymna.be



gymna
www.gymna.be